



Madame Lydie POLFER
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg
Hôtel de Ville
Place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

Luxembourg, le 4 novembre 2024

Concerne : Question au Collège échevinal concernant le projet de cargobike VeloCarrier soutenu par la Ville

Madame la Bourgmestre,

En mai 2023, juste avant les élections communales, le Collège échevinal a annoncé vouloir réaliser un projet de livraisons par Cargobike sur le territoire de la Ville de Luxembourg, ceci en collaboration avec la société *VeloCarrier*.

Selon la présentation dans la commission de la mobilité urbaine du 3 mai 2023, la convention entre la Ville et *VeloCarrier* prévoyait: la mise à disposition d'un site de stockage (City Hub) et d'un bureau, avec redevance de 300 € par mois sur le site de l'ancien Schluechthaus à Hollerich et l'acquisition par la Ville de 3 Cargobikes et leur mise à disposition à la société *VeloCarrier*.

Je souhaite, en application de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, soumettre les questions suivantes au Collège échevinal :

- **Etant donné qu'aucune information à ce sujet est en ligne, puis-je en conclure que le projet mentionné ci-dessus n'a finalement jamais été réalisé? Pour quelles raisons?**
- **Pourquoi ni la commission de la mobilité, ni le conseil communal n'ont été informés de l'avancement respectivement de l'abandon de ce projet ?**
- **Quels coûts ont été engagés par la Ville dans ce projet ? Ces coûts sont-ils alors perdus pour la Ville ?**
- **Pourquoi la Ville de Luxembourg n'a-t-elle pas lancé un nouveau projet de livraison par cargobike ? Quels sont les projets du Collège échevinal à ce propos ?**

Je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

François BENOY
Conseiller communal déli gréng Stad